



Réunion du vendredi 12 juin 2020 à 18H00

Étaient présents : Mme BROSCETTO Laetitia, Mr DIDIER Dominique, Mr MESNIER Christian, Mme PERRIN Sylvie, Mme DALLAVALLE Martine, Mr DARD Olivier, Mme PORRO Anne, Mme DODY Sylvie, Mme ROYET Myriam, Mr HUGUES Benoit, Mme CHEVROTON Emmanuelle, Mme CELLIER Gaëlle, Mme FAIVRE Sarah, Mr JACQUOT Marc, Mr ARNOULD Gilles et Mr EDME Philippe ancien Président pour l'ouverture de la séance uniquement.

Sur convocation du président Philippe EDME, les délégués des communes se sont réunis à l'espace culturel de Quingey pour des raisons sanitaires pour mettre en place le nouvel exécutif des six années à venir.

Monsieur EDME ouvre la réunion en saluant les délégués des communes et en indiquant qu'il ne se représente pas comme président et qu'il n'est pas délégué de sa commune au SIPQ. Après avoir fait l'appel des délégués de chaque commune, il se retire en demandant à madame Martine DALLAVALLE, doyenne des délégués de présider l'assemblée pour élire le nouveau président.

Elle demande qui est volontaire pour être secrétaire de la séance et pour être assesseurs lors des votes à venir. Sarah FAIVRE se porte volontaire pour être secrétaire ; Sylvie PERRIN et Benoit HUGUES sont volontaires pour être assesseurs.

Puis elle demande qui est candidat pour le poste de président. Se portent candidats Dominique DIDIER délégué de CESSEY et Gilles ARNOULD, délégué de QUINGEY. A la demande des délégués, chaque candidat se présente.

Le scrutin à bulletin secret donne les résultats suivants :

ARNOULD Gilles 15 voix

DIDIER Dominique 0 voix

M ARNOULD Gilles est élu à l'unanimité.

Après avoir remercié Philippe EDME et son équipe pour le travail effectué ces dernières années et salué les anciens présidents qu'il connaît (Pierre DARD et Fernand LOPEZ) le nouveau président remercie les délégués pour la confiance qui lui est accordée. Il rappelle ce qu'il avait exposé dans sa présentation de candidature : une période financière difficile qui ne doit pas empêcher le syndicat d'avancer. Il indique qu'il travaillera en bonne concertation avec ses vice-présidents et l'ensemble des élus délégués et maires en étant à l'écoute et avec une vision intercommunale des dossiers. Il souhaite que les délégués suppléants soient invités aux réunions du comité et reçoivent les mêmes informations que

les titulaires . Terminant son discours , le président indique qu'il fera une première réunion pour voter les comptes administratifs (à établir) et présenter une analyse budgétaire rétrospective sur plusieurs années pour que chaque délégué s'approprie la situation financière du syndicat . Une deuxième réunion sera organisée pour voter les budgets 2020.

Nombre de vice-présidences : le président propose de délibérer sur le nombre de vice-présidents à élire en rappelant l'article L 5211-10 du CGCT (20% du nombre de délégués soit 3 sauf application de la clause portant ce nombre à 30% qui ferait 4) .Il propose de poursuivre l'existant , soit 3 vice –présidences réparties comme suit :

- Vice-présidence pour école-périscolaire
- Vice – présidence pour eau/assainissement –église et cimetière
- Vice-présidence pour médiathèque

. Après débats et rappel des taches relevant de chaque vice-présidence par les anciens élus ,
la proposition de 3 est validée à l'unanimité.

Election des vice-présidents :

Le président fait voter l'assemblée à bulletin secret pour chaque vice-présidence en demandant aux délégués de présenter leur candidature .

1/ Vice –présidence Ecole-Périscolaire : Gaëlle CELLIER se porte candidate .

15 votants : 14 bulletins G CELLIER et un blanc.

Gaëlle CELLIER est élue vice-présidente chargée du suivi des écoles et du périscolaire.

2/ Vice-présidence Eau/assainissement – église et cimetière.

2 candidats déclarés : Dominique DIDIER et Marc JACQUOT .

15 VOTANTS Marc JACQUOT 11 voix et Dominique DIDIER 4 voix.

Marc JACQUOT est élu vice –président chargé de l'eau/assainissement –église et cimetière.

3/ Vice-présidence médiathèque :

Sylvie PERRIN , déléguée de Chouzelot présente sa candidature .

15 votants : 14 oui et un blanc.

Sylvie PERRIN est élue vice-présidente chargée de la médiathèque.

Indemnités des élus syndicaux :

Le président fait lecture de l'article L 5211-12 du CGCT et donne les montants maxima fixés par l'article R 5211-12 du CGCT pour les syndicats de 1000 à 3499 habitants . Par rapport à

l'ancien barème applicable , l'augmentation prévue par la loi de fin décembre 2019 est de 39% .

Débats : discussion autour d'une fonction bénévole puis un délégué rappelle que les heures de secrétariat ayant été fortement augmentées , il souhaiterait attendre de connaître les comptes 2019 et voter les indemnités en même temps que le budget 2020. M ARNOULD indique que les fonctions d'élus ne peuvent plus être bénévoles vu ce qui est demandé à ces derniers et la responsabilité en jeu . Estimant qu'il passera moitié de son temps pour le SIPQ , il propose de voter les taux maxima prévus par les textes à compter du 1^{er} juillet 2020 (et non du 12/06/2020).

Accord par 13 voix pour et 2 abstentions

Questions diverses :

Acceptation de la proposition du président d'informer les titulaires mais aussi les suppléants appelés à remplacer ces derniers lors de certaines réunions et envoi de copie à la mairie (pour les maires non délégués). Les communes sont chargées de transmettre les adresses mail des suppléants au SIPQ .

Fixation des dates des prochaines réunions du SIPQ pour voter les comptes administratifs 2019 (à établir) et des budgets 2020 pour pouvoir engager les dépenses d'investissement actées (rideaux école par exemple)

Une déléguée rappelle qu'il y a urgence pour poser les rideaux qui sont actés depuis 2 ans et qu'à ce jour rien n'est encore fait.

Le président indique qu'il comprend cette impatience et qu'il fera le nécessaire pour que les comptes 2019 soient établis rapidement après vérification avec la trésorerie et que les budgets 2020 soient votés avant fin juillet 2020. Dès que le comité aura validé les budgets , la commande sera immédiatement signée par ses soins.

Après discussion avec les maires présents et connaissant les dates de réunions de la CCCL en juillet , les réunions auront lieu :

Mardi 7 juillet 2020 à 20heures (CA 2019)

Mardi 21 juillet 2020 (budgets 2020)

Les lieux de réunion seront indiqués sur les convocations (attente évolutions contraintes COVID)

Réunion close à 20H00

Le Président du SIPQ

Gilles ARNOULD